

DATES :

Visite _____ Réception dossier COMPLET _____ Commission FIM _____

NOM(S) et Prénom(s) _____

Adresse géographique _____

Téléphone(s) & Vini _____ Boîte Postale _____

Type de demande d'aide au FIM Aide Exceptionnelle Autres Projet Matériels déjà acquis

Objet de la demande d'aide au FIM _____

- Poti Marara et Moteur Equipement informatique thonier Equipement frigorifique à terre
 Matériel de sécurité IN-MARSAT C Autres

Bateau : NOM _____ PY _____ Port d'attache _____

Type : Poti Marara Bonitier Thonier Autres

Moteur : In-Board Diesel Hors-Bord Essence Hors-Bord Diesel Puissance _____ CV

Pièces justificatives à fournir au Service de la Pêche avant la date :

Un exemplaire original

- Demande d'aide écrite adressée à Monsieur le Ministre de la Mer
 Copies des factures proformas ou originaux des factures acquittées avec prix HT et TTC (moins de 2 ans ; factures de particuliers exclues)

Une copie de chaque

- Licence de pêche professionnelle (provisoire ou définitive) (Service de la Pêche, Tél. 50 25 50)
 Attestation N° TAHITI (activité principale et secondaire : code pêche 050A) (ISPF, Tél. 47 34 34) (à renouveler tous les ans)
 Attestation CPS : RST ou RNS ou ayant-droit (Tél. 41 68 68) (à renouveler tous les ans)
 Carte verte CPS : RST ou RNS ou ayant-droit (Tél. 41 68 68) (à renouveler tous les ans)
 RIB - Relevé d'identité bancaire (pas de carte bancaire)
 Pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport ou fiche d'état-civil ; obligatoire pour saisie état-civil)
 Justificatif de résidence (toutes quittances mentionnant l'adresse géographique exacte ; 3 mois de validité) ; (informer le Service de la Pêche d'un changement quelconque : adresse géographique ou postale ou coordonnées téléphoniques, fax, port d'attache du navire, caractéristiques du navire et du moteur, etc.)
 Permis de conduire en mer : côtier ou hauturier ou autres
 Attestation en cas d'aides publiques (FEI, FRED, etc.)
 Acte de francisation du navire PROVISOIRE ou DEFINITIF (Douanes, Tél. 50 55 50)

Dans le cas d'un navire déjà en état de naviguer

- Rapport de visite annuelle du navire ou procès-verbal (SNAM, Tél. 544 500) (à renouveler tous les ans)
 Permis de navigation du navire (SNAM, Tél. 544 500) (à renouveler tous les ans)
 Attestation d'assurance (à renouveler tous les ans)

S'il s'agit d'une demande d'aide exceptionnelle : réparation ou nouvelle acquisition de moteur / embase

- Attestation d'indemnisation d'assurance
 Rapport d'expertise de l'assureur

S'il s'agit d'une personne morale (SNC, SARL, EURL, etc.)

- Statut, procès-verbal, extrait du JOPF, attestation d'inscription au registre du commerce (RC)